## Samedi 1er et dimanche 2 juin 2019 : Week-end dans le Chatillonnais

Guides : Michèle Trémolières et Jean-Pierre Lambert

770 km, 26 participants, nos principales étapes :

*Samedi 1er juin*

**Tufière de Rolampont**

Monumental escalier naturel construit par le ruissellement de l'eau, la tufière de Rolampont est un site classé, milieu biologique vivant et actif depuis des millénaires. Véritable laboratoire naturel, la tufière transforme les mousses en « tuf ». Le bicarbonate contenu dans les eaux d'infiltration y est décomposé : le gaz carbonique est assimilé par les mousses (photosynthèse), ce qui provoque la précipitation du calcaire dissous qui constitue alors le « tuf ». Le dépôt du calcaire et la croissance des mousses forment des coussinets qui s'élèvent, édifiant progressivement un barrage naturel. Ainsi, la formation du tuf aboutit à cette disposition caractéristique des bassins en gradins. À l'origine, le ruissellement provient d'une source dont les eaux se jettent dans le Vaubrien, ruisseau affluent de la Marne, qui coule au pied de la tufière. Les espèces de mousses sur lesquelles se dépose le calcaire sont notamment *Palustriella commutata*, *Eucladium verticillatum* et *Gymnostomum calcareum.*

Propriété communale, le site couvre une superficie de 12,6 hectares, sur une longueur de 200 m et avec un dénivelé de 20 m. À ce titre, c'est l'une des formations de tuf (ou travertin) les plus volumineuses de l'est de la France.
Le site a fait l'objet de plusieurs mesures de protection. Il a été classé « site naturel » par un arrêté du 23 juillet 1982. C'est une Zone Natura 2000 et une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

Pique-nique au parking aménagé de la tufière

**Maison de la Forêt à Leuglay** (Groupement d'Intérêt Public: GIP) : Centre d'interprétation de la forêt offrant expositions, animations et sorties, c'est un lieu thématique d'éveil et de découverte, d'échange et d'information.

11ème futur parc national:

Parc national de forêts en Champagne et en Bourgogne
(Haute-Marne/Côte-d'Or)

en **vert**, l'aire optimale d'adhésion,
en **orange**, la zone d'étude de cœur,
en **rouge**, la réserve intégrale.

**Présentation du projet de création du Parc National des Forêts** par **Mathieu Delcamp** (Chargé de mission biodiversité du futur Parc).

Il est centré sur les forêts de feuillus de plaine (dominées par le Hêtre commun (*Fagus sylvatica*), ainsi que des Chênes pédonculé (*Quercus robur*) et sessile (*Q. petraea*). Le parc couvre 127 communes sur 241 000 ha partagés entre Haute Marne et Côte-d'Or (plateau de Langres ou Montagne châtillonnaise). Le cœur de parc (56700 ha), dévolu à la préservation et à la protection, est complété par une aire d'adhésion à la charte du parc avec une orientation vers le développement durable. Au cœur du parc est créée une réserve intégrale (3100 ha) avec des forêts en libre évolution.

NB: Ce 11ème parc national a été créé officiellement le 8 novembre 2019 sous le titre de "Parc national des forêts de Champagne-Bourgogne".

Mathieu Delcamp nous accompagne ensuite pour deux visites de terrain.

**Une boucle autour de la Combe Michaut**, pour voir notamment des orchidées (belle station de sabots de Vénus !) et aborder la question des propriétés privées et des carrières dans le cœur de parc. Parmi les espèces végétales rencontrées : *Ophrys insectifera, Orchis purpurea, Melittis melissophyllum, Aquilegia vulgaris, Listera ovata, Aceras anthropophorum, Polygala calcarea, Neottia nidus-avis, Cephalanthera rubra, Cypripedium calceolus, Cephalanthera longifolia, Platanthera bifolia, Anacamptis pyramidalis, Buglossoides purpuro-caerulea, Schoenus ferrugineus, Euphorbia verrucosa, Buglossoides arvensis, Equisetum telmateaia, Sanicula europaea, Orchis militaris*.

Un circuit en **forêt de Châtillon** avec différents arrêts dans le **marais de la Combe Noire** (marais tufeux permettant d'aborder la question de la gestion forestière): trois étangs connectés s'y trouvent. Un déplacement vers un marais tufeux non aménagé, milieux très fragile, nous a permis d'observer plus spécifiquement le choin ferrugineux (*Schoenus ferrugineus*) .

Le soir, à Châtillon-sur-Seine, nous dînons au restaurant St-Vorles et passons la nuit, soit à l'Hôtel St-Vorles, soit à l'Hôtel de la Montagne.

*Dimanche 2 juin* :

**Visite guidée de Chatillon-sur-Seine :** montée à l'église romane St-Vorles du X$^{e}$ siècle,

remparts, et « **source de la Douix »**.

Cette exsurgence d'un réseau karstique débouche d'un imposant porche creusé dans une petite falaise calcaire. Des trouvailles archéologiques (présentées au musée du Pays Chatillonnais) témoignent de l'importance vouée à ce site dès les époques celtique et gallo-romaine. La Douix, qui ne tarit jamais, va rejoindre un des bras de la Seine à moins d'une centaine de mètres.

**Visite guidée du Musée du Pays Châtillonnais.**

Dans l'ancienne abbaye Notre Dame de Chatillon, il présente, dans un cadre remarquable, histoire, faune et flore locales mais aussi un très riche ensemble archéologique. Le plus extraordinaire est le contenu de la tombe de la dame de Vix, découverte en 1953, et notamment sa pièce maitresse, mondialement connue: le cratère en bronze du 6ème siècle avant JC !

Déjeuner au restaurant St-Vorles.

Retour vers Strasbourg avec arrêt aux **grottes de Pierre-la-Treiche**, près de Toul.

Ce sont 39 grottes formées dans le Bajocien au bord de la **Moselle** capturée par la Meurthe. Ces cavités sont ouvertes à flanc de versant dans les calcaires du plateau de la Haye, entre 0 et 30 m au-dessus du niveau actuel de la rivière. Milieux naturels spécifiques pour des espèces cavernicoles, certaines grottes ont également révélé une occupation humaine dès l'époque celtique … et ponctuellement jusqu'à la fin du 18ème siècle !

Herrade Stoeckel